

ALEXA D.

**Magistrat (Vice-procureur en charge du secrétariat général du parquet de Versailles)  
Ministère de la justice (Versailles)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

J'occupe les fonctions particulières de vice-procureur chargé du secrétariat général du parquet d'un tribunal de grande instance de groupe I.

A ce titre je suis en charge de :

- Missions de juridictions : préparation des dialogues de gestions budgétaire et RH, entretiens et rapports d'entretien dans le cadre de l'instruction de dossiers d'intégration dans la magistrature, référent frais de justice, réponse aux questionnaires administratifs, contrôle et suivi des statistiques pénales en lien avec le directeur des services de greffe du parquet, etc.
- Tâches d'administration du parquet : relations avec les secrétariats généraux de la cour d'appel et le SAR, accueil des arrivants, gestion immobilière et matérielle courante du parquet, coordination des tableaux de service, gestion des absences et congés des magistrats, préparation des inspections, préparation, participation et suivi des principales réunions organisées par le procureur de la République, administration de l'intranet du parquet, etc.
- Activités fonctionnelles : recrutement, gestion et contrôle d'emploi des assistants de justice, contrôle du recrutement des stagiaires, suivi administratif des affaires signalées, participation à la rédaction du rapport annuel du ministère public, suivi du référentiel du parquet, contacts structurels avec le directeur de cabinet et le secrétaire général de la préfecture, etc.
- De la communication et des relations courantes avec la presse.

Par ailleurs, en qualité de magistrat du parquet à part entière, je participe en fonction de mes disponibilités au service commun : permanences pénales de nuit et de week-end, audiences d'assises et correctionnelles, règlement de dossiers d'information judiciaire correctionnels et criminels.

**COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?**

Après mon DEA et une année de préparation, j'ai passé le concours de l'École nationale de la magistrature auquel j'ai été reçue. J'ai ensuite suivi les 31 mois de formation initiale avant de prendre mes fonctions comme substitut du procureur de la République au parquet de Rouen, puis de Versailles. J'ai ensuite exercé les fonctions de juge d'instruction au TGI de Bordeaux puis de vice-procureur au parquet de Paris avant d'être recrutée pour exercer les fonctions de vice-procureur en charge du secrétariat général au parquet de Versailles.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?**

Ma formation à l'UPPA et en particulier mon Master 2, autrefois appelé DEA en Droit privé général et sciences criminelles, m'a permis d'acquérir un socle de connaissances théoriques mais surtout de développer des capacités de recherche de l'information, de synthèse et d'analyse transversale que je mobilise évidemment aujourd'hui dans le cadre de mes fonctions.

A obtenu un DEA DROIT PRIVE GENERAL ET SCIENCES CRIMINELLES au terme de l'année 2003\_2004  
Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr